

COMMUNIQUE

INFORMATION SUR LES ELEMENTS DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Issy-les-Moulineaux, le 12 novembre 2018

Le Conseil d'administration de Sodexo, lors de sa réunion du 6 novembre, a fixé, sur proposition du Comité des rémunérations et dans le cadre de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 janvier 2018, la rémunération versée ou attribuée aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2017-2018.

Le Conseil d'administration a également arrêté l'ensemble des éléments de la politique de rémunération pour l'exercice 2018-2019 de Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'administration et de Denis Machuel, Directeur Général.

Le versement des éléments de rémunération variable ou exceptionnel, ainsi que la politique de rémunération pour l'exercice 2018-2019, seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires devant se tenir le 22 janvier 2019.

L'ensemble de ces éléments seront détaillés dans le Document de Référence 2017-2018.

1. Rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2017-2018 à Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'administration

Rémunération fixe

Le montant de la rémunération fixe de Sophie Bellon s'élève à 625 347 euros.

Avantage en nature

Sophie Bellon bénéficie d'une voiture de fonction. Le montant de cet avantage s'élève à 1 730 euros.

2. Rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2017-2018 à Michel Landel, Directeur Général jusqu'au 23 janvier 2018

Rémunération fixe

Le montant de la rémunération fixe de Michel Landel, calculé *pro rata temporis*, s'élève à 372 165 euros.

Rémunération variable annuelle

Le Conseil d'Administration a estimé à 45% le niveau d'atteinte des objectifs sur lesquels repose la rémunération variable annuelle qui se décompose comme suit :

- 35% d'atteinte des objectifs fondés sur les performances financières réalisées par le Groupe au cours de l'exercice écoulé, dont la croissance interne du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat net part du Groupe et les liquidités générées par les opérations ;
- 10% d'atteinte des objectifs non financiers incluant principalement des objectifs quantitatifs (dont santé et sécurité au travail, gestion des talents et le classement DJSI).

Par conséquent, la rémunération variable annuelle, calculée *pro rata temporis*, s'élève à 252 383 euros.

Jetons de présence

Depuis le 23 janvier 2018 et jusqu'au 1^{er} juillet 2018, Michel Landel a bénéficié au titre de son mandat d'Administrateur, de jetons de présence dont le montant s'élève à 22 000 euros.

Indemnité de non-concurrence

Le montant de l'indemnité due au titre de l'obligation de non-concurrence de Michel Landel versée au cours de l'exercice 2017-2018 s'élève à 622 267 euros.

Avantage en nature

Michel Landel bénéficiait, au titre de son mandat de Directeur Général, d'une voiture de fonction. Le montant de cet avantage s'élève à 829 euros pour la période.

3. Rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2017-2018 à Denis Machuel, Directeur Général depuis le 23 janvier 2018

Rémunération fixe

Le montant de la rémunération fixe de Denis Machuel, calculé *pro rata temporis*, s'élève à 545 768 euros.

Rémunération variable annuelle

Le Conseil d'administration a estimé à 45% le niveau d'atteinte des objectifs sur lesquels repose la rémunération variable annuelle qui se décompose comme suit :

- 35% d'atteinte des objectifs fondés sur les performances financières réalisées par le Groupe au cours de l'exercice écoulé, dont la croissance interne du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat net part du Groupe et les liquidités générées par les opérations ;
- 10% d'atteinte des objectifs non financiers incluant principalement des objectifs quantitatifs (dont santé et sécurité au travail, la gestion des talents, et le classement DJSI).

Par conséquent, la rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2017-2018 s'élève à 245 595 euros.

Rémunération long terme

Le 27 avril 2018, le Conseil d'Administration avait décidé d'attribuer gratuitement à Denis Machuel, 25 000 actions de performance (soit 2.68% du nombre total des actions attribuées par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice) dont l'acquisition est conditionnée à une période d'acquisition de quatre ans et subordonnée à différentes conditions de performance (voir communiqué publié le 2 mai 2018 disponible sur le site internet www.sodexo.com). Le montant (valorisation IFRS) de cette attribution s'élève à 1 600 438 euros à la date d'attribution.

Avantage en nature

Denis Machuel bénéficie d'une voiture de fonction et d'une assurance perte d'emploi. Le montant de ces avantages s'élève à 7 531 euros.

4. Rémunération au titre de l'exercice 2018-2019 au profit de Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'administration

Rémunération fixe

La rémunération fixe de Sophie Bellon sera maintenu à son niveau actuel, soit à la somme de 675 000 euros pour une année pleine.

Autres éléments de rémunération

Sophie Bellon continuera à bénéficier d'un régime collectif de prévoyance et de frais de santé ainsi que d'une voiture de fonction.

5. Rémunération au titre de l'exercice 2018-2019 au profit de Denis Machuel, Directeur Général

Rémunération fixe

La rémunération fixe de Denis Machuel sera maintenu à son niveau actuel, soit à la somme de 900 000 euros.

Rémunération variable annuelle

En ligne avec l'exercice précédent, la rémunération variable annuelle de Denis Machuel est fixée à 100% de la rémunération fixe, à objectifs atteints. Pour l'exercice 2018-2019, 150% de cette rémunération pourront être versés en cas de dépassement de ces objectifs.

En ligne avec l'exercice précédent, la rémunération variable annuelle est conditionnée à hauteur de :

- 70% sur des objectifs fondés sur les performances financières réalisées par le Groupe au cours de l'exercice écoulé, dont la croissance interne du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat net part du Groupe et les liquidités générées par les opérations ;
- 30% sur des objectifs non financiers incluant principalement des objectifs quantitatifs (dont santé et sécurité au travail, la gestion du talent, et le classement DJSI).

La prime sera calculée à l'issue de la clôture de l'exercice 2018-2019 et le niveau d'atteinte des objectifs sera communiqué critère par critère une fois l'appréciation de la performance établie par le Conseil d'administration. La prime sera versée après approbation de ces comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans l'hypothèse d'une fin de mandat en cours d'année, la rémunération variable annuelle sera versée *pro rata temporis*.

Rémunération long terme

L'attribution d'actions de performance dont pourrait bénéficier Denis Machuel en 2019 sera soumise aux conditions de performance suivantes :

- L'acquisition des droits à 25% des actions de performance sera conditionnée à une progression moyenne de la croissance interne du chiffre d'affaires.
- L'acquisition des droits à 25% des actions de performance sera conditionnée à la progression du taux de marge d'exploitation.
- L'acquisition des droits à 30% d'actions de performance sera conditionnée à la réalisation d'un objectif de TSR (*Total Shareholder Return*) sur un groupe de pairs, composé de 12 sociétés (ABM Industries, Aramark, CBRE, Compass, Edenred, Elixor, Elis/Berendsen, G4S, ISS, Jones Lang Lasalle, Rentokil, Securitas) sélectionnées selon leur taille, activité proche et appartenance au secteur des services communs externalisés.

En ligne avec l'année précédente, les actions seraient attribuées en fonction du rang de Sodexo dans le groupe de pairs.

Quartile atteint par Sodexo par rapport au TSR du groupe de pairs	% d'actions acquises au titre de cet objectif
1er quartile	100%
2ème quartile	50%
3ème quartile	15%
4ème quartile	0%

- L'acquisition des droits à 20% d'actions de performance sera conditionnée à la réalisation d'un objectif de diversité et d'inclusion fixé par Sodexo afin de promouvoir les femmes au plus haut niveau de la hiérarchie (c'est-à-dire, à la date actuelle, l'ensemble des dirigeants reportant directement à un membre du Comité Exécutif du Groupe ou à un Directeur d'activité ne siégeant pas au Comité Exécutif du Groupe).

L'objectif de Sodexo est d'atteindre 37% de femmes au plus haut niveau de la hiérarchie au 31 août 2022, l'ambition étant d'atteindre un taux de 40% en 2025 par rapport à un constat de 32% au 31 août 2017.

Autres éléments de rémunération

Denis Machuel continuera à bénéficier d'un régime de retraite supplémentaire ainsi que d'une voiture de fonction et d'une assurance perte d'emploi.

À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial des services de Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 72 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages et Récompenses et de Services aux Particuliers et à Domicile. Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de plus de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et installations, des services et programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie. La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 460 000 collaborateurs à travers le monde.

Sodexo est membre des indices CAC 40, FTSE 4 Good et DJSI.

Chiffres clés (au 31 août 2018)

20,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé

460 000 collaborateurs

19^e employeur mondial

72 pays

100 millions de consommateurs chaque jour

13,8 milliards d'euros de capitalisation boursière (au 9 novembre 2018)

Contacts

Analystes et Investisseurs

Virginia Jeanson

Tél. : +33 1 57 75 80 56

virginia.jeanson@sodexo.com